



AVIS PUBLIC

BUDGET - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2026

AVIS est donné que le conseil municipal, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 18 décembre 2023 à 19 h 25 dans la salle du conseil, adoptera :

- Le budget pour l'exercice financier 2024;
- Le programme triennal d'immobilisations pour les années financières 2024 à 2026.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal.

FAIT À SAINT-SAUVEUR, ce 4 décembre 2023.

Le directeur du Service du greffe,

Yan Senneville, OMA